

Analyse des interventions probantes pouvant favoriser la réhabilitation et la réinsertion sociale des personnes âgées contrevenantes.
Laurianne Bélanger

Résumé du projet

Mon projet se situe un peu aux antipodes des objectifs de (RÉ)SO, il illustre plutôt ce qui risque de se produire si l'on ne parvient pas à soutenir adéquatement les processus de désistement des jeunes judiciairisés. En effet une grande proportion (45%) des détenus canadiens âgés de plus de 50 ans sont des récidivistes. Cela signifie donc que le désistement et la (ré)insertion sociocommunautaire n'ont pas fonctionné pour eux. La clientèle âgée est particulièrement vulnérable à cause des effets du vieillissement biologique. Cependant, en plus des effets de l'avancement en âge, les nombreux facteurs de risques auxquels ont été exposés les individus judiciairisés tels que la consommation de drogues et d'alcool ainsi que les faibles conditions sociosanitaires les fragilisent plus que les détenus plus jeunes. Les établissements carcéraux ne parviennent pas à offrir des interventions adaptées aux incarcérés âgés, d'où l'importance de réussir à amener les jeunes judiciairisés vers une trajectoire du désistement et vers une réintégration sociocommunautaire réussie.